



**FR**

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**102<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 10 – 12 mai 2023**

UNIDROIT 2023  
C.D. (102) 1  
Original: anglais  
avril 2023

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

1. Adoption du projet d'ordre du jour annoté (C.D. (102) 1)
2. Nomination du premier et du deuxième Vice-Président du Conseil de Direction (C.D. (102) 1)
3. Rapports
  - a) Rapport annuel 2022 (C.D. (102) 2)
  - b) Rapport de la Fondation d'UNIDROIT (C.D. (102) 3)
4. Adoption de projets d'instruments d'UNIDROIT
  - a) Loi type sur les récépissés d'entrepôt (C.D. (102) 4)
  - b) Loi type sur l'affacturage (C.D. (102) 5)
  - c) Principes sur les actifs numériques et le droit privé (C.D. (102) 6)
5. Activités législatives en cours reportées du Programme de travail 2020-2022
  - a) Meilleures pratiques pour des procédures d'exécution efficaces (C.D. (102) 7)
  - b) Insolvabilité bancaire (C.D. (102) 8)
  - c) Structure juridique des entreprises agricoles (C.D. (102) 9)
  - d) Collections d'art privées (C.D. (102) 10)
  - e) Principes relatifs aux contrats de réassurance (C.D. (102) 11)
6. Proposition de projet conjoint: projet HCCH-UNIDROIT sur la loi applicable aux détentions et transferts transfrontières d'actifs numériques et de jetons (C.D. (102) 12)
7. Mise à jour concernant certains projets du Programme de travail 2023-2025 ayant une priorité élevée
  - a) Les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international et les contrats d'investissement (C.D. (102) 13)
  - b) Nature juridique des Crédits Carbone Volontaires (C.D. (102) 14)

8. Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles
  - a) État de mise en œuvre de la Convention du Cap et du Protocole aéronautique (présentation orale)
  - b) État de mise en œuvre du Protocole ferroviaire de Luxembourg et du Protocole spatial (C.D. (102) 15)
  - c) État de mise en œuvre du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction (Protocole MAC) (C.D. (102) 16)
  - d) Nomination d'une Autorité de surveillance pour le Registre du Protocole MAC (C.D. (102) 17)
9. Protection internationale des biens culturels: état de mise en œuvre de la Convention d'UNIDROIT de 1995 (C.D. (102) 18)
10. Stratégie de promotion des instruments d'UNIDROIT (C.D. (102) 19)
11. Correspondants d'UNIDROIT (C.D. (102) 20)
12. Académie d'UNIDROIT (C.D. (102) 21)
  - a) Projets académiques d'UNIDROIT
  - b) Instituts académiques
  - c) Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement
  - d) Programmes des Chaires d'UNIDROIT
  - e) Bibliothèque d'UNIDROIT et activités de recherche
  - f) Coopération avec des institutions académiques
  - g) Publications d'UNIDROIT
13. Stratégie de communication et diffusion sur les réseaux sociaux (C.D. (102) 22)
14. Questions administratives
  - a) Renouvellement du mandat du Secrétaire Général (C.D. (102) 1)
  - b) Nomination d'un Comité spécial chargé de la mise à jour du Règlement d'UNIDROIT (C.D. (102) 23)
  - c) Préparation du projet de Budget pour l'exercice financier 2024 (C.D. (102) 24)
15. Date et lieu de la 103<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction (C.D. (102) 1)
16. Divers
17. Conclusions de la Présidente

## ANNOTATIONS

1. La 102<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction se tiendra au siège d'UNIDROIT, avec la possibilité de participer en visioconférence, du 10 au 12 mai 2023. Afin de permettre la participation du plus grand nombre et compte tenu des fuseaux horaires, la réunion se tiendra de 10h à 18h CEST.

### **Point n° 2 – Nomination des premier et deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction**

2. Lors de ses sessions annuelles, depuis 1977, le Conseil de Direction élit un premier et un deuxième Vice-Présidents qui, conformément à l'article 11 du Règlement de l'Institut, restent en fonction jusqu'à la session ordinaire suivante, convoquée une fois par an. Actuellement, le poste de premier Vice-Président est occupé par le doyen du Conseil et celui de deuxième Vice-Président par l'un des membres les plus anciens du Conseil, ce dernier sur la base du critère de rotation depuis 1994.

### **Point n° 13(a) – Renouvellement du mandat du Secrétaire Général**

3. Le Secrétaire Général a été nommé par le Conseil de Direction, lors de sa 97<sup>ème</sup> session (Rome, 2-4 mai 2018), pour une période de cinq ans, conformément au paragraphe 2 de l'article 8 du Statut organique d'UNIDROIT. Son mandat prendra fin le 27 août 2023.

4. La Présidente, dans l'exercice de la prérogative que lui confère le premier paragraphe de l'article 8 du Statut d'UNIDROIT, propose de renouveler le mandat du Professeur Ignacio Tirado en tant que Secrétaire Général pour un deuxième mandat.

### **Point n° 14 – Date et lieu de la 103<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction**

5. Le Conseil de Direction pourrait envisager la tenue de sa 103<sup>ème</sup> session aux dates suivantes: 1-3 mai, 8-10 mai ou 15-17 mai 2024.